

A TOUS LES SPORTIFS INSCRITS SUR LISTE MINISTERIELLE 2011

non à jour de leur dossier médical règlementaire

Il convient de respecter le calendrier 2012/2011 et le calendrier 2011/2012 du suivi médical règlementaire :

A faire avant fin 2011

1. Consultation clinique avec recherche sur bandelette urinaire
2. Consultation psychologique
3. Bilan biologique sanguin

A faire entre septembre et novembre 2011

1. ECG de repos
2. Consultation clinique avec recherche sur bandelette urinaire
3. Consultation psychologique
4. Consultation dentaire
5. Bilan biologique sanguin

RAPPELS

- Il est impératif de respecter les dates d'intervalle ainsi que la fréquence des examens règlementaires.
- Un dossier médical non validé par le médecin coordonnateur aboutirait à une non reconduction sur les listes ministérielles pour la prochaine saison (2011/2012)

Pour tout renseignement, il convient de contacter

Ouardia CARINI
Département Médical
Chargée du SMR des Sportifs-FFN
tel : 01 41 83 87 45
ouardia.carini@ffnatation.fr